



Accompagnement  
Conseil & Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 72 01242 72  
N° SIRET : 503 468 944 00023 – APE 8559A

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Formation Présentielle

## Maîtriser l'Application de la TVA

### ■ Objectifs

A l'issue de la formation le participant doit :

- Connaître les principaux mécanismes de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
- Etablir une déclaration de TVA.
- Identifier les difficultés fiscales de la TVA.
- Connaître les nouvelles règles de déductibilité applicables.
- Maîtriser les risques de redressement en matière de TVA.

TOSA<sup>®</sup> Centre  
Agrée



Certificat de Compétences  
en Entreprise  
 CCI FRANCE



## ■ Programme

### Champ d'application de la TVA

Opérations imposables par nature  
Opérations imposables par détermination de la loi  
Régime des livraisons à soi-même  
Opérations imposables par option  
Opérations hors champ et exonérées  
Régime des biens d'occasion, de la TVA immobilière

### Territorialité de la TVA

Le territoire français au sens de la TVA  
Exportations et importations  
Livraisons et acquisitions intracommunautaires  
Déclaration d'échange de biens  
Régime des prestations de service : réforme du 01/01/2010

### **Cas pratique : détermination du lieu d'imposition d'opérations internationales**

### TVA exigible

Base d'imposition à la TVA  
Fait générateur et exigibilité de la TVA  
Option pour la TVA sur les débits  
Taux de TVA : taux normal et taux réduit

### **Exemple avec CA3 simple**

### Nouveau dispositif de déduction de la TVA

Conditions du droit à déduction : conditions de fonds et de forme  
Coefficient de déduction : produit des coefficients d'assujettissement, de taxation et d'admission  
Restriction au droit à déduction  
Coefficients provisoires et coefficients définitifs  
Régularisations annuelles et globales sur les immobilisations et les services

### **Cas pratique : repérer les cas de TVA non déductible**

### Déclaration et paiement de la TVA

Régime réel normal : la déclaration CA3  
Crédit de TVA et demande de remboursement  
Notion de télédéclaration : seuils et règlement

### **Cas de synthèse : CA3 avec cas divers de TVA exigible et TVA internationale**



<b>■ Durée / Dates</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ 2 Jours (21 Heures)</li><li>■ Dates à définir</li></ul>
<b>■ Pré-Requis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Aucun</li></ul>
<b>■ Public concerné</b>	<p>Toute personne souhaitant maîtriser les mécanismes pratiques de la TVA dans l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <u>Accessibilité</u> : Cette formation (ou ce dispositif, ou cet accompagnement...) est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap : <i>Nathalie BEUVIER au 06.76.69.93.47</i></li></ul>
<b>■ Moyens Pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Une formation pratique permettant de mesurer la portée des évolutions des textes fiscaux et d'identifier les sources de risques ou d'opportunités fiscales</li><li>■ De nombreux cas d'application et des QCM permettant la validation des acquis</li><li>■ Exercices pratiques alternant avec apports théoriques.</li><li>■ Un support est remis à chaque participant.</li></ul>
<b>■ Suivi &amp; Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Evaluation à l'aide d'un QCM en début et fin de formation</li><li>■ Attestation de Fin de Formation</li><li>■ Evaluation de la Satisfaction de la formation</li></ul>

Programme Mis à Jour : Septembre 2021